

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4422 - Dimanche 11 mars 2018 - Prix : 10 DA

Partis

Le FFS décide de convoquer un congrès extraordinaire le 20 avril

Page 4

Le ministère du Commerce organise la Semaine nationale de la qualité Sensibiliser les consommateurs avant l'été, un impératif

Page 3

Cette ombre appelée l'OMC

Par Mohamed Habili

Si l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, existait vraiment, si elle n'était pas une vue de l'esprit, un vague projet bien plus qu'une institution établie, c'est maintenant qu'elle devrait non seulement se faire entendre mais tout tenter pour faire revenir l'administration américaine sur les mesures protectionnistes qu'elle vient de prendre. Sa raison d'être étant la promotion du libre-échange, ce qui passe par le démantèlement des barrières douanières devant les échanges commerciaux entre Etats, de façon à ce qu'à terme il n'y ait qu'un seul marché d'un bout à l'autre de la planète, elle devrait partir en guerre contre quiconque s'avise de contrevenir aux règles de la liberté du commerce. Au lieu de cela, c'est à peine si les médias ont rapporté les protestations de son directeur général, Roberto Azevedo, réservant leurs titres aux réactions des pays concernés par l'augmentation drastique des taxes sur l'acier et l'aluminium entrant aux Etats-Unis. Et pour cause, ceux-ci n'ont pas besoin d'elle pour contre-attaquer en prenant des mesures de rétorsion contre les Etats-Unis, de même nature d'ailleurs que celles qui les visent. A vrai dire, depuis 2008, année qui a vu l'éclatement de la crise financière, cette organisation est entrée en léthargie ou en hibernation, en attendant que le mauvais temps passe, et qu'elle puisse de nouveau faire croire qu'elle est là et qu'elle compte dans le débat. Or une décennie plus tard, elle est toujours lovée dans son trou et vivant sur ses réserves, sans apport de l'extérieur.

Suite en page 3

Plus de 330 interventions en deux mois

Lutte sans merci contre les constructions sans permis



PH/D. R.

Plus de 330 interventions concernant des constructions sans permis ont été enregistrées durant les deux premiers mois de 2018, a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Lire page 2

Opération de reboisement au col de Chellata/Béjaïa
2 000 cèdres de l'Atlas
seront plantés vendredi

Page 4

Dans un concert à Alger
Lamia Aït Amara
célèbre ses «Origines»

Page 13

Plus de 330 interventions en deux mois

Lutte sans merci contre les constructions sans permis

■ Plus de 330 interventions concernant des constructions sans permis ont été enregistrées durant les deux premiers mois de 2018, a indiqué vendredi un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

Par Thinhinene Khouchi

En effet, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont relevé au mois de janvier dernier, plus de 180 interventions concernant des constructions sans permis et plus de 520 interventions pour jet ou abandon de déchets ou non-conformité à la réglementation. La police de l'urbanisme et de l'environnement d'Alger a effectué, durant le même mois écoulé, «187 interventions relatives à la construction sans permis, 4 autres concernant la non-conformité aux normes de construction et 66 interventions liées à l'activité commerciale illégale sur la voie publique ayant induit à l'arrestation de 43 personnes», a-t-on indiqué dans un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. Concernant la gestion et le contrôle et l'éradication des déchets, 528 interventions ont été recensées concernant le jet ou abandon de déchets ou non-conformité à la réglementation, et 322 autres sont liées au jet et abandon de déchets inertes résultant de l'exploitation de carrières, de mines et de travaux de démolition, de construction et de restauration. Durant la même période, les mêmes services ont recensé 29 autres interventions portant entrave à la circulation sur la voie publique, à travers le dépôt ou l'entreposage de matériaux, outre l'éradication de 80 décharges sauvages, ainsi que 30 autres interventions, pour



déversement d'ordures, d'eaux usées et autres déchets sur la voie publique. Et durant le mois de février 2018, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la Sûreté d'Alger a recensé 145 interventions relatives à la construction sans permis de construire et 11 autres relatives à la non-conformité de la construction au permis de construire délivré, précise-t-on de même source, ce qui porte à 330 l'ensemble des interventions sur les deux mois. Concernant l'assainissement de

la voie publique, 97 interventions liées au commerce illicite ont été effectuées durant la même période, suite auxquelles 32 individus ont été conduits aux postes de police. S'agissant de la gestion, du contrôle et de l'élimination des déchets, 542 interventions ont été recensées concernant le dépôt d'ordures ou le non-respect du système des déchets mis en place par les organismes concernés et 352 autres relatives à la décharge de déchets généraux par l'exploitation des carrières et des mines et les travaux

de construction et de démolition. Pour rappel, s'agissant de la mise en conformité des constructions et leur achèvement, le ministère de l'Intérieur avait annoncé la prorogation des dispositions de la loi 08-15 du 20 juillet 2008 jusqu'au 2 août 2019. En effet, suite aux difficultés rencontrées par différents walis et élus quant aux interprétations faites de l'instruction n°445 du 6 novembre 2016, notamment de la fin des délais de mise en œuvre des dispositions de la loi 08-15 du 20 juillet

de 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, dont les délais ont expiré le 2 août 2016, non prorogés par la loi de finances 2017, le Premier ministre Ahmed Ouyahia, a marqué son accord par une instruction quant à la demande sollicitée relative à la prorogation des dispositions de la loi 08-15, de 3 années à partir du 02 août 2016, date d'expiration des délais de la loi soit jusqu'au 02 août 2019. Il a noté qu'environ 500 000 dossiers de régularisation ont été déposés dont plus de 390 000 ont été mis en règle par les différents services de l'urbanisme à travers le pays, et que la fin du délai n'est pas la fin du traitement des dossiers. Selon des sources proches du dossier, actuellement des commissions vont poursuivre leurs missions, et vont délivrer les permis pour l'achèvement des travaux, passé ce délai, des sanctions fermes vont être appliquées. Pour rappel, entamée en 2008, l'opération de réception des demandes de régularisation pour se mettre en conformité avec la loi 08/15 fixant les règles en la matière devait être achevée en août 2012. Le délai a été prorogé une première fois jusqu'à août 2013 puis une deuxième fois à août 2016 après approbation du Parlement. Cette loi concerne les constructions, à usage d'habitation ou professionnel, achevées sans permis de construire ou non conformes (ajout d'étage...) au permis de construire délivré par l'APC. T. K.

Contrebande

Cannabis, psychotropes et alcools en vente illicite

De grosses quantités de drogue transitent régulièrement du royaume chérifien, par les frontières ouest et sud de l'Algérie pour échouer au nord du pays. La situation reste très inquiétante notamment pour la santé des Algériens et l'évolution de la criminalité. Le trafic de drogue est devenu un fléau qui mine notre pays. Et les opérations de saisie des quantités importantes de drogue par les différents services de sécurité sont quotidiennes. La dernière saisie de drogue dans la wilaya de Tlemcen remonte au week-end dernier où les services de police de la daïra de Maghnia ont procédé à la saisie de 10 kilogrammes de kif traité. Cette opération, intervenue jeudi soir suite à un barrage fixe dressé à proximité de la localité de Ouled Bendamous, s'est soldée par la saisie d'un véhicule, à bord duquel se trouvaient deux individus (26 et 30 ans) dont le conducteur est originaire de la wilaya de Boumerdès. Il a été découvert,

après la fouille du véhicule, cette quantité de kif traité dissimulée sous l'un des sièges sous forme de colis enveloppés dans du plastique. Il a été procédé à l'arrestation de ces deux mis en cause qui ont été emmenés au siège de la sûreté de daïra de Maghnia pour complément d'enquête.

Le trafic de drogue ne touche pas également les wilayas frontalières. Les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 5 individus pour leur implication dans des affaires de trafic de drogue et de comprimés psychotropes, selon un communiqué de la cellule de communication de ce corps. Ces affaires ont été traitées par les services de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais suite à des informations selon lesquelles des jeunes s'adonneraient au trafic de drogue (cannabis) et de comprimés psychotropes. Dressant un plan bien ficelé, les éléments de la sûreté ont arrêté ces mis en cause dans des opérations distinctes et

saisi 289 comprimés psychotropes et 370 grammes de cannabis ainsi qu'une somme d'argent estimée à 16 500 DA. Aussi, dix individus ont été interpellés par les services de police à travers plusieurs wilayas du pays pour trafic de psychotropes et de stupéfiants et implication dans des affaires liées à la vente illicite de boissons alcoolisées, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces individus ont été interpellés dans les wilayas de Constantine, Blida, Relizane, Naâma et Tissemsilt, selon la même source qui fait état de la saisie de 603 comprimés psychotropes et de 1 535 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente illicite. Ces quantités ont été saisies par les services de la police qui ont agi suite à des informations ou des opérations de recherche et de contrôle. Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont arrêté une personne suspecte et saisi plus de 2 kg

de kif traité. Sur la base d'informations parvenues aux éléments de la police à la sûreté de Théniet El Had selon lesquelles une personne suspecte s'adonnerait au trafic de drogue dans son domicile, des investigations ont été menées ce qui a permis d'identifier le mis en cause qui a été présenté devant les juridictions compétentes, indique-t-on de même source.

Saisie de plus de 52 000 unités de boissons alcoolisées dans plusieurs wilayas

À l'est du pays, les forces de police ont saisi 52 807 unités de boissons alcoolisées de différents types et volumes destinées à la vente illicite dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Batna, Khenchela, Sétif, Biskra et Tébessa. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts de la police visant à faire face à

toutes formes de vente illicite, notamment celle des boissons alcoolisées, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). À Relizane, la brigade criminelle des services de police judiciaire de la sûreté de wilaya a opéré une saisie de 1 356 unités de boissons alcoolisées. Cette opération a été effectuée sur la base d'informations parvenues aux services de police faisant état de l'existence d'une personne qui assure le transport et la vente de boissons alcoolisées sans autorisation préalable. Lors d'une opération minutieusement préparée par les services de police, qui ont dressé un barrage de contrôle, et après fouille du véhicule, il a été découvert une quantité évaluée à 1 356 canettes de boissons alcoolisées de différentes variétés et volumes. Un dossier de justice a été présenté aux autorités compétentes à l'encontre du mis en cause avant sa présentation à la justice. Louiza Ait Ramdane

Le ministère du Commerce organise la Semaine nationale de la qualité

LA QUESTION DU JOUR

Cette ombre appelée l'OMC

Suite de la page une

Une décennie de silence pour une organisation mondiale censée remplir plusieurs fonctions à la fois : édicter les règles de l'échange, veiller à leur respect, et prendre des sanctions à l'encontre des contrevenants, n'est-ce pas la meilleure preuve qu'en fait elle est une sorte de mystification ? Il a fallu que les Etats-Unis, la première économie au monde, déclare la guerre commerciale mondiale, non pas en paroles mais par des actes, pour qu'on se souvienne d'elle et que son directeur général sorte de son sommeil. Il était temps, parce qu'on était en train d'oublier jusqu'à son nom. Chez nous, il y a quelques années, bien des bords, les gouvernements successifs les premiers, considéraient comme vital pour le pays d'appartenir à une organisation, dont on voit bien maintenant qu'elle n'existe pas. Quand on leur demandait de nous donner une seule bonne raison d'en faire partie, ils baragouinaient des choses incompréhensibles. Le pays ayant toujours commercé avec le monde extérieur, quel avantage tirerait-il de son appartenance à l'OMC, dont il serait privé pour ne pas en être ? Etait-il menacé de se trouver un jour interdit de commerce international si la porte de l'OMC, à laquelle il frappe tout de même depuis une trentaine d'années, reste obstinément fermée devant lui ? Maintenant que l'on sait que cette porte ouvre en réalité sur le vide, parions qu'il n'y aura plus personne pour faire de l'entrée dans l'OMC une de ses priorités. D'ailleurs à ce jour personne ne s'explique pourquoi l'Algérie n'a pas été admise à l'OMC. Elle a passé avec succès tous ses examens à cet effet, elle a abaissé ses barrières démantelées, elle est entrée dans un accord de libre-échange avec l'Union européenne, puis avec les pays arabes, sans jamais cependant voir la porte de l'OMC ne serait-ce que s'entrouvrir devant elle. Mais une porte derrière laquelle on sait maintenant qu'il n'y a rien, rien que des gens qui se réunissent pour parler sans décider de rien, est-ce encore une porte ? C'est la question du jour.

M. H.

Sensibiliser les consommateurs avant l'été, un impératif

■ Avec l'arrivée des grandes chaleurs, la vigilance est de mise quant à la qualité des produits alimentaires exposés à la vente. D'où la nécessité d'asseoir une véritable politique de sensibilisation et de collaboration impliquant notamment la société civile. Autrement dit, un travail qui s'élabore par le truchement des associations versées dans la protection des consommateurs.

Par Meriem Benchaouia

Il est important de multiplier les contrôles inopinés et durcir les sanctions contre les contrevenants. D'autant plus que les cas d'intoxication alimentaire durant la saison estivale explosent. Le non-respect par certains vendeurs des règles élémentaires d'hygiène, de froid et de stockage, met la vie des citoyens en danger. Une pratique qui est à l'origine de plusieurs cas d'empoisonnement enregistrés ces derniers temps. Il est inutile de dire que durant cette période, ces organisations ont fort à faire. Leur rôle est d'assister, conseiller et défendre sur le terrain les droits de chaque consommateur. Malheureusement, la protection du consommateur en Algérie demeure très faible. On dénombre officiellement, selon les statistiques du ministère du Commerce, une cinquantaine d'associations agréées qui agissent aujourd'hui à travers le pays dans ce domaine, dont seul un nombre limité d'entre elles a une activité régulière. Malgré ce nombre, il n'en demeure pas moins que leur influence est très limitée, voire absente sur le terrain. A cet effet, le ministère du Commerce a annoncé l'organisation de la Semaine nationale de la qualité à partir de demain et ce, jusqu'au 18 de ce mois. Cette manifestation est organisée dans le cadre du programme d'activité du ministère en matière de promotion de la qua-



lité, d'information et de sensibilisation, précise la même source. S'adressant à l'ensemble des consommateurs et des opérateurs économiques, ce département ministériel fait savoir que cette manifestation s'articulera autour des principaux axes relatifs à la protection du consommateur et de la promotion de la qualité du produit national. Elle se déclinera en fonction d'un calendrier portant sur la prévention des accidents domestiques (12 mars), la prévention des intoxications alimentaires (13 mars), la promotion du produit national (14 mars), la Journée mondiale des droits des consommateurs (15 mars), la

lutte contre le gaspillage alimentaire (16 mars), la diminution du sel, du sucre et des matières grasses (17 mars), la journée fil rouge et bilan de la semaine (18 mars). Selon la même source, afin de garantir la réussite de cet événement, le ministère sera accompagné à travers le territoire national par différents partenaires. Il s'agira notamment des départements ministériels concernés (Intérieur, Affaires religieuses, Education nationale, Enseignement supérieur, Formation professionnelle, Poste et télécommunications, Industrie, Agriculture, Communication, Santé...), institutions et organismes

(Gendarmerie nationale, Sûreté nationale, Protection civile...). Il s'agira également des Scouts musulmans algériens (SMA), des associations de protection des consommateurs, des associations professionnelles et patronales, de la presse et des opérateurs économiques. Pour de plus amples renseignements, les opérateurs économiques et les consommateurs peuvent se rapprocher des neuf Directions régionales du commerce et des quarante-huit Directions de wilaya du Commerce ou consulter le site web du ministère (www.commerce.gov.dz), note la même source.

M. B.

Pour fixer la date du baccalauréat

Le ministère de l'Education lance demain une consultation

Le ministère de l'Education nationale lance à partir de demain une consultation pour fixer la date de l'examen du baccalauréat pour l'année scolaire 2017/2018, a indiqué hier un communiqué du ministère. «Dans le souci de réunir toutes les chances de réussite aux élèves qui s'appretiennent à passer l'examen du baccalauréat session 2018, et considérant l'état d'anxiété que les élèves ont vécu durant le deuxième trimestre suite aux

grèves et interruptions de la scolarité, le ministère de l'Education nationale propose, en accord avec ses partenaires sociaux, parents d'élèves et syndicats agréés dans le secteur, aux candidats, aux enseignants du secondaire, aux directeurs des lycées et aux inspecteurs de l'éducation nationale, la participation à cette consultation pour donner leurs avis sur les périodes du déroulement de l'examen du baccalauréat session 2018», a précisé la

même source. Cette consultation concerne le maintien de la date des examens du 3 au 7 juin, ou bien, a relevé le ministère, pour le changement de la période à savoir du 19 au 24 juin. Les candidats scolarisés et libres auront à donner leur avis par le biais du site <http://bac.onec.dz>. Pour leur part, les directeurs des lycées se doivent de donner leur avis et de recueillir les avis des enseignants, alors que l'Inspection générale de la pédagogie et

l'Inspection générale auront à contacter les inspecteurs de l'éducation. «Soucieux d'assurer les meilleures conditions pour les élèves, le ministère de l'Education nationale, en accord avec les partenaires sociaux, va lancer une large consultation pour fixer la date de l'examen du baccalauréat», avait indiqué auparavant la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebril, sur sa page Facebook.

Safy T.

Président de la Commission de l'Union africaine

Faki Mahamat se recueille à la mémoire des martyrs

Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, s'est recueilli, hier à Alger, à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale, en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. A cette occasion, M. Faki Mahamat

a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence. Le responsable de la Commission de l'UA est arrivé peu auparavant à Alger pour une première visite officielle de trois jours, intervenant à la veille du sommet extraordinaire de l'orga-

nisation panafricaine prévu à Kigali (Rwanda). Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. «Cette première visite officielle en sa qualité de président de la Commission de l'Union africaine, intervient à la

veille d'une importante échéance africaine, à savoir le sommet extraordinaire de l'UA qui se tiendra à Kigali (Rwanda) et qui sera consacré au lancement de la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECA)», a indiqué, la veille, un communiqué du ministère des Affaires étran-

gères. Au cours de cette visite M. Moussa Faki Mahamat aura des entretiens avec M. Messahel sur «l'ensemble des questions africaines inscrites à l'Agenda de l'Union, notamment les réformes en cours de l'Organisation continentale et son financement».

K. L.

Opération de reboisement au col de Chellata/Béjaïa

2 000 cèdres de l'Atlas seront plantés vendredi

■ Une grande campagne de reboisement est prévue pour vendredi à Chellata, dans la daïra d'Akbou. Il s'agit de la plantation de 2 000 cèdres de l'Atlas, organisée à l'initiative de l'association «Etoile culturelle d'Akbou».

Par Hocine Cherfa

Le but de cette action de volontariat est de «régénérer» le couvert végétal de cette région dégradé par les incendies et l'activité pastorale inconsidérée de l'homme. La reforestation se déroulera dans une zone délimitée qui s'étalera sur 2 ha au niveau du lieu-dit Ayris ou «Aghris», plus précisément au col de Chellata, à plus de 2 000m d'altitude. Cette opération se déroulant en trois étapes a été lancée vendredi dernier. Elle a débuté par le creusement des trous de plantation. «Au courant de cette semaine, les initiateurs s'emploieront à réaliser une clôture pour délimiter la surface de la zone forestière pilote», dira Bedreddine Chérif, secrétaire général de l'association Etoile culturelle d'Akbou. «Les initiateurs de cette campagne, parrainée par l'entreprise Général Emballage (SPA), boucleront l'opération par la plantation des arbustes vendredi prochain», comme l'a précisé notre interlocuteur. Au moins, 200 jeunes enfants et adolescents, issus de plusieurs établissements scolaires des com-



munes en question, ont pris part vendredi à la première étape et vont encore participer à la poursuite de cette opération dans ses autres étapes. Il faut noter également que l'initiative est menée

avec la contribution de plusieurs acteurs dont la Conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa qui a offert les plants, les communes d'Akbou, de Chellata et d'Ighram qui a mis à la disposition des ini-

tiateurs le transport et la main-d'œuvre, alors que Général Emballage a participé financièrement à ce projet avec notamment une prise en charge sur le plan de la logistique.

PH/D.R. Selon les organisateurs, cette action s'inscrit dans le cadre du projet «Contribution à l'intégration de l'environnement et au développement durable de la vallée de l'Oued Soummam» porté par l'association Etoile culturelle, soutenu par (ENABEL) l'agence belge de développement en partenariat avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables (MEER).

Pour les organisateurs, «Général Emballage SPA a sanctuarisé, depuis 2012, le principe d'une dépense annuelle consacrée à la reforestation». «Il entend, ce faisant, renforcer le schéma de boucle fermée qui caractérise l'industrie du carton ondulé en restituant à la terre la fraction de matière première (sciure de bois) qui en est extraite». Général Emballage est doté d'une infrastructure de collecte intégrale des déchets process (gâche du carton) et d'une station d'épuration des eaux usées. «Il entreprend une importante extension visant la création d'une filière amont de fabrication de papier recyclé», souligne-t-on.

H. C.

Partis

Le FFS décide de convoquer un congrès extraordinaire le 20 avril

Le Front des forces socialistes (FFS) a décidé vendredi de convoquer un congrès extraordinaire le 20 avril prochain pour «compléter» la composante de l'instance présidentielle du parti, suite au départ de deux de ses membres, a-t-on appris auprès du parti. La décision a été prise suite à une «résolution consensuelle» adoptée par la «majorité» des membres du Conseil national du parti, réuni ce vendredi en session extraordinaire sous la présidence du Premier secrétaire national, Mohamed Hadj Djilani, a indiqué à l'APS le secrétaire national chargé de la communication, Hassan Ferli. Il a indiqué que le congrès extraordinaire du 20 avril aura à se pencher sur le remplacement des deux membres qui ont quitté l'Instance collégiale (Rachid Hallet et Saïda lchalamène), précisant que Ali Laskri a décidé de réintégrer son poste au sein de cette instance de laquelle il avait démissionné en février dernier. Le même responsable a ajouté, par ailleurs, que la tenue du 6e congrès ordinaire du FFS est prévue durant le premier trimestre 2019.

Les statuts adoptés par le 5^e congrès du parti requièrent l'organisation d'un congrès extraordinaire

Le Front des Forces socialistes a pris la décision de convoquer un congrès extraordinaire pour le 20 avril prochain pour

«élire une nouvelle instance présidentielle» du parti en se référant aux statuts adoptés par le 5e congrès, selon une résolution adoptée vendredi à Alger par le Conseil national du parti, réuni en session extraordinaire. «Les statuts adoptés par le 5^e congrès du parti, notamment l'article 48, l'instance présidentielle étant réduite à deux membres, requièrent l'organisation d'un congrès national extraordinaire pour élire

une nouvelle instance présidentielle, avec une liste consensuelle de cinq membres comprenant les membres de l'instance présidentielle actuelle, habilitée à convoquer le congrès national ordinaire», précise la même source. «Se basant sur ces statuts, le Conseil national décide la tenue d'un congrès national extraordinaire le 20 avril prochain, Journée de la démocratie», note la résolution, ajoutant

que «conformément aux statuts, la Commission de préparation du congrès national (CPCN) ainsi que le Bureau de ce congrès seront présidés par Mohand Amokrane Cherifi, président du 5^e congrès du parti». La liste des membres de la CPCN et la liste des participants à ce congrès «sont identiques à celles qui ont été validées au 5^e congrès en y retirant tous ceux qui ont quitté le parti ou fait l'objet d'une mesure

disciplinaire», explique la résolution du FFS. Le Conseil national, «intransigeant sur l'unité et la stabilité du parti, instruit la CPCN d'œuvrer à rassembler toutes les énergies du parti en prévision du congrès national ordinaire qui se tiendra durant le 1er trimestre 2019 à une date qui sera précisée une fois les conditions réunies», ajoute la même source.

Halim O.

Aéroport de Tébessa

Une commission mixte pour préserver l'environnement

Une commission mixte chargée de préserver l'environnement immédiat de l'aéroport de Tébessa «sera installée dès lundi», a fait savoir, hier à Tébessa, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. Au cours de son inspection du chantier de

renforcement de la piste principale de l'aéroport Cheikh Larbi Tebessi, le ministre a exhorté les autorités locales à procéder à la mise en place d'une commission mixte pour «la protection de l'aérodrome de l'avancement urbain anarchique» et a instruit à l'effet de présenter à son département

un rapport «dans un délai d'une semaine sur les constructions illécites aux alentours de l'aéroport». Il a également instruit à l'effet de procéder à l'éradication de ces constructions illicites, au nombre de dix, selon le rapport présenté par le directeur local des travaux publics. Lancés pour

un investissement de l'ordre de 2,3 milliards de dinars, les travaux de renforcement de la piste principale de l'aéroport de Tébessa, «approuvés et achevés», visent à permettre aux avions gros porteur d'atterrir au tarmac de cette aérogare, a-t-on souligné.

Kamel L.

Alimentation en eau potable à Médéa

Un plan d'urgence mis en place

Un plan d'urgence a été mis en place pour améliorer l'alimentation en eau potable des communes de la wilaya de Médéa, qui enregistrent un déficit dans l'approvisionnement, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Ce plan d'urgence, en cours de concrétisation, porte notamment sur l'acquisition de nouveaux équipements de pompage et la rénovation d'une partie

des installations des ouvrages hydrauliques qui alimentent une trentaine de communes, a-t-on indiqué. Il est prévu également le lancement des travaux de raccordement de trois communes, en l'occurrence Mihoub et Maghraoua (nord-est de Médéa), ainsi que celle de Zoubiria (sud-ouest), à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune, qui alimente déjà vingt-cinq communes de la

wilaya, a signalé la même source. Plusieurs communes du sud et sud-est de la wilaya, confrontées régulièrement à de fréquentes perturbations dans l'alimentation en eau potable, devraient bénéficier, à la faveur de ce plan d'urgence, d'un apport supplémentaire en eau, grâce aux travaux de raccordement qui seront réalisés à partir du champ de captation de Berrine (Djelfa), a-t-on fait savoir. Ces travaux de raccordement vont

toucher les communes de Sidi-Demed, Ouled Maaref, Cheniguel, Ain-Ouksir, Tafraout, Kef-Lakhdar et une partie de la commune de Chellalet-El-Adhaoura, a-t-on précisé, ajoutant que deux nouveaux forages, réalisés au niveau de ce champ de captation, seront mis en service avant la saison estivale, assurant un apport supplémentaire de 5 000 m³/jour d'eau potable au profit de ces communes.

Hani Y./APS

Montage de smartphones

Huawei compte réaliser une usine cette année en Algérie

■ L'entreprise chinoise Huawei envisage de réaliser une usine de montage de smartphones en Algérie durant l'année 2018, a indiqué le directeur général de Huawei Algérie, Gao Jia.

Par Younés F.

«**H**uawei est en train d'étudier la possibilité de construire une grande usine de montage de smartphones en Algérie au cours de l'année 2018», a précisé à la presse M. Jia, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de Huawei situé dans le quartier des Affaires à Bab Ezzouar. Il a expliqué que des discussions avec des partenaires économiques algériens «sont en cours dans ce sens», faisant savoir que le choix du partenaire économique et la date de lancement effectif du projet seront annoncés au moment opportun. Présente en Algérie depuis une dizaine d'années, Huawei, spécialiste des solutions dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), est en partenariat avec plusieurs institutions et entreprises publiques notamment pour le déploiement de réseaux d'infrastructure. Elle coopère, aussi, avec les opérateurs locaux tels que Mobilis, Algérie Télécom et Djazzy. Outre la fourniture de solutions et de services, la société

a formé plus de 2 000 jeunes Algériens en 2017 dans différents domaines en relation avec les TIC. Huawei, qui compte 524 employés, dont plus de 400 Algériens, s'est lancée dans un programme de formation des formateurs en collaboration avec l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT). Y. F.



Ph.D. R.

Pétrole

Le Brent clôture la semaine à 64,74 dollars

Les cours du pétrole prenaient de la valeur en cours d'échanges européens, bien qu'affectés par la hausse de la production américaine pesant sur la confiance des investisseurs. Vendredi après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 64,74 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,13 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril gagnait 1,06 dollar, à

61,18 dollars, une heure après son ouverture. Les cours du brut tentaient de se reprendre mais s'ils ne parviennent pas à accroître leurs gains durablement d'ici la fin de la séance, il s'agira de la deuxième semaine consécutive de baisse pour le pétrole. «Les craintes sur le prix du brut continuent de tourner autour de la production américaine de pétrole de schiste, qui alimente les inquiétudes sur la surproduction mondiale», a expliqué un analyste. Alors que les prix du brut avaient chuté entre 2014 et 2016, l'Organisation des

pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs, dont la Russie, ont décidé fin 2016 de limiter leur production pour rééquilibrer le marché. Mais la remontée des prix a permis aux producteurs américains de doper leurs coûteuses extractions de pétrole non conventionnel. Cette semaine, les investisseurs ont ainsi pris connaissance d'un rapport à moyen terme de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui a renforcé les craintes sur la production américaine, tandis que les données hebdomadaires de l'Agence

américaine d'information sur l'énergie (EIA) a fait état d'une hausse hebdomadaire des extractions. «Il faut noter que selon l'AIE, l'Opep devrait perdre des parts de marché sur les deux prochaines années si les baisses de production sont maintenues», ont souligné des analystes. Par ailleurs, les marchés souffrent du ton protectionniste adopté par le président américain Donald Trump, qui a annoncé jeudi une taxe sur les importations américaines d'aluminium et d'acier.

Assia D.

Taxes américaines sur l'acier et l'aluminium

L'UE espère toujours obtenir une exemption

La Commission européenne s'est dite vendredi «prête à réagir» à la décision du président américain Donald Trump d'imposer de fortes taxes sur les importations d'acier et d'aluminium aux Etats-Unis même si elle continue à soutenir que l'UE «doit être exemptée» de ces taxes. «Nous sommes prêts à utiliser des mesures de rééquilibrage. Si besoin était, nous n'hésiterons pas», a déclaré le vice-président de la Commission européenne, Jyrki Katainen, lors d'un point de presse à Bruxelles après que le président américain a signé les documents controversés sur la taxation des importations d'acier et d'aluminium. Ces taxes, de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur celles d'aluminium, entreront en vigueur dans

quinze jours. Le Canada, premier partenaire commercial et premier fournisseur d'acier des Etats-Unis, en sera, cependant, exempté «pour le moment», de même que le Mexique. Ces deux pays seront fixés sur leur sort à l'issue des négociations en cours sur l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena). Selon le commissaire Katainen, l'UE «n'exclut aucune piste» pour obtenir une exemption de l'application de ces taxes, même s'il espère «ne pas avoir à y faire appel». Mercredi, la commissaire européenne chargée du Commerce, Cecilia Malmström a indiqué qu'une liste provisoire des produits que l'UE pourrait taxer fortement est, actuellement, «en discussion». Cette liste comprend des pro-

duits en acier, industriels et agricoles. Elle a cité, à ce propos, certains articles comme le jus d'orange, le beurre de cacahuète ou encore le vin. En plus de cette liste, le commissaire Katainen a affirmé que l'UE sera prête à saisir l'organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) pour déposer un recours à l'encontre des Etats-Unis. Néanmoins, le vice-président de la Commission européenne a plaidé pour «le maintien du dialogue» avec l'administration américaine pour «clarifier la situation». Il a soutenu, dans ce contexte, que l'UE ne constitue «pas une menace» à la sécurité nationale des Etats-Unis, et «des entreprises européennes non plus». «C'est la raison pour

laquelle, nous considérons que l'UE et ses entreprises doivent pouvoir bénéficier d'une exemption des taxes sur les importations d'acier et d'aluminium aux Etats-Unis», a-t-il ajouté. Pour justifier sa décision, Donald Trump a invoqué l'article 232 de la législation commerciale américaine qui avance des arguments liés à la défense nationale pour limiter l'importation de produits et de biens aux Etats-Unis. Par ailleurs, le commissaire Katainen a estimé que «l'UE, dans son ensemble, doit être perçue comme un bloc commercial homogène». «Ne nous pouvons pas accepter que l'UE soit divisée par l'administration américaine», a-t-il ajouté.

M. A./Agences

Changes

L'euro clôture la semaine en légère hausse face au dollar

L'euro prenait un peu de valeur, vendredi en fin de journée, face à un dollar souffrant des données mitigées sur l'emploi aux Etats-Unis en février. En fin de journée, l'euro valait 1,2320 dollar, contre 1,2312 dollar jeudi soir et 1,2319 mercredi soir. La monnaie unique européenne gagnait également du terrain face à la devise japonaise, à 131,70 yens pour un euro contre 130,79 yens la veille au soir. Le billet vert aussi s'appréciait face à la monnaie nipponne, à 106,89 yens pour un dollar contre 106,23 yens jeudi soir. «Le dollar s'est trouvé sous pression vendredi (...) après l'annonce de données plus faibles

qu'attendu sur la croissance des salaires aux Etats-Unis», a observé un analyste. Les créations d'emplois ont bondi en février aux Etats-Unis, avec 313 000 embauches nettes, et le taux de chômage s'est maintenu à 4,1% mais les salaires n'augmentent guère dans une économie qui affiche pourtant sa bonne santé. «Un ralentissement de la croissance des salaires pourrait remettre en question le rythme des hausses de taux de la Fed (Réserve fédérale américaine)», ont prévenu des analystes. Une perspective de nature à peser sur le dollar car la hausse des taux de la Fed le rend plus rémunérateur et donc plus attractif pour les

investisseurs. En outre, le dollar restait à la peine après la signature par le président américain Donald Trump d'un acte d'imposition de taxes sur les importations de certains métaux. Les taxes, de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur celles d'aluminium, et qui entreront en vigueur dans 15 jours, ont suscité de vives protestations dans son camp et de par le monde, l'Union européenne et la Chine pointant notamment les risques d'une guerre commerciale aux conséquences imprévisibles. Le Canada et le Mexique sont exemptés «pour l'instant» de ces taxes, selon la Maison-Blanche. De leur côté, les devises

jugées plus risquées que le dollar, comme l'euro, recevaient un coup de pouce dans l'espoir de voir un apaisement des tensions géopolitiques après l'annonce d'une rencontre inédite à venir entre le président américain et Kim Jong Un. Le leader nord-coréen Kim Jong Un a promis de s'abstenir «de tout nouveau test nucléaire ou de missile» pendant d'éventuelles négociations, tempérant ainsi quelque peu les craintes géopolitiques. La monnaie chinoise a terminé en hausse face au billet vert, à 6,3344 yuans pour un dollar dans l'après-midi contre 6,3422 yuans jeudi à la même heure.

R. E.

Constantine 1 100 LPL répartis sur les communes bientôt attribués

AU MOINS 1 100 logements publics locatifs (LPL) répartis sur plusieurs communes de Constantine connaissent actuellement des travaux d'aménagement extérieur avant d'être attribués à leurs bénéficiaires "dans les plus brefs délais", a indiqué le wali Abdessami Saïdoun. La remise des clés de 3.140 autres unités LPL dans la ville de Massinissa (El Khroub) dont 140 réservés à des cas sociaux spéciaux aura lieu «avant le 20 mars courant», a assuré également le responsable de l'exécutif de la wilaya de Constantine a assuré également, avant d'annoncer, dans un point de presse animé en marge de sa visite dans les communes de Messaoud Boudjeriou et Ibn Ziad, que la liste des bénéficiaires de 1 500 LPL dans la commune d'El-Hamma Bouziane (Constantine) sera affichée "la semaine prochaine". Le chef de l'exécutif local a indiqué que cette liste s'ajoutera à celle de 330 logements affichés dernièrement dans la commune de Didouche Mourad. Concernant le logement rural, M. Saïdoun a rappelé la récente opération d'attribution de

1 000 aides dans l'ensemble des communes de la wilaya, avant de faire état de la réservation de 15 autres aides pour la région El-Ferroudj dans la commune d'Ibn Ziad à ajouter aux 70 aides accordées à cette commune pour satisfaire les préoccupations de nombre de ses habitants. Par ailleurs et concernant l'investissement, le wali a fait savoir que 510 millions DA ont été mobilisés pour lancer des travaux d'aménagement de huit zones d'activités à travers la wilaya, indiquant que des efforts sont fournis pour lever le gel sur les projets d'autres zones d'activités. Il a en outre relevé que plus de 270 mises en demeure ont été adressées à des investisseurs n'ayant encore entamé leurs activités, avant le recours à la justice pour l'annulation des actes de concession qui leur avaient été accordés. Abdessami Saïdoun a présidé la mise en service du réseau de raccordement de 40 foyers de la mechta Dharsoune dans la commune de Messaoud Boudjeriou au réseau de gaz naturel. 490 autres foyers répartis sur la wilaya seront raccordés au réseau de gaz «la semaine prochaine», a-t-on appris à l'occasion.

R.R.

Illizi

Lancement d'une étude d'aménagement de cinq communes frontalières

■ Une étude d'aménagement et de développement de cinq communes frontalières du sud-est de la wilaya d'Illizi vient d'être lancée, a-t-on appris du chef de projet.

Par Lyes B.

Inscrite dans le cadre des études ciblant plusieurs régions frontalières du Sud du pays, concernant la deuxième phase d'aménagement et de développement lancée à l'initiative du ministère de l'Intérieur, cette étude cible les communes d'Illizi, Djanet, Bordj El-Haouès, In-Amenas et Debdeb, a précisé le chef de projet, Réda Ben-Mohieddine. Sanctionnant une réunion dédiée à l'examen de la 2ème phase de l'étude liée à l'aménagement et le développement de la bande frontalière du Grand Sud-est, dont les travaux ont épris fin mercredi à Illizi, cette étude comporte trois phases. La première phase approuvée de cette étude porte sur un état des lieux des régions concernées par l'étude au plan social, de l'organisation de la ville, de la démographie, des équipements, des infrastructures de base et du maillage routier, en vue d'asseoir une stratégie de développement de cette région frontalière, a expliqué le responsable. La deuxième phase traite des plans d'action à même de permettre la réalisation de la stratégie issue de la première phase et s'articulant autour de quatre axes inhérents au développement humain, développement transfrontalier, dont le commerce extérieur à long terme, notam-

ment avec les pays limitrophes (Libye, Niger et Tunisie), l'ouverture de nouveaux postes frontaliers avec le Niger, la création d'une zone franche et d'une base logistique au niveau de la commune de Debdeb pour encadrer le commerce extérieur, a précisé M. Ben-Mohieddine. Ceci, en plus de la réalisation de l'intégration territoriale, le raccordement des réseaux routiers de ces villes, le développement d'une véritable et durable économie locale basée sur la valorisation des potentialités touristiques de la région, la fondation d'une structure de promotion de certaines filières agricoles et d'élevage, dont le camelin (viandes et lait). La troisième phase de l'étude permettra d'arrêter une feuille de route portant suivi des projets suggérés, en fonction des délais fixés, en sus de la mise en place, dans le cadre de l'implication du citoyen et la consécration de la démocratie participative, de deux commissions, l'une composée des différentes instances ministérielles, et l'autre à l'échelle locale constituées des instances exécutives et élues ainsi que les acteurs de la société civile, a poursuivi le responsable. Le directeur du tourisme, de l'artisanat et de l'aménagement du territoire de la wilaya d'Illizi, Samir Philippon, a indiqué pour sa part, que cette étude s'aligne avec les recommandations du schéma directeur



d'aménagement touristique (SDAT) axé sur le développement durable du tourisme dans la région, englobant le tourisme intérieur et étranger. Organisée par l'Agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires (ANAAT), en coordination avec la direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire, cette rencontre, tenue au siège de la wilaya et consacrée à l'examen de la 2^e phase de l'étude de la région frontalière Sud-est d'Illizi, s'est déroulée en trois ateliers. Ils

concernent l'examen des thèmes liés aux «développements transfrontaliers et économiques», «la valorisation des ressources» et «le développement urbain, les infrastructures et le cadre de vie», selon les organisateurs, qui ont fait état aussi de sorties de terrain au niveau de certaines directions exécutives de la wilaya. Cette rencontre fait suite à une série de rencontres de même type qui se sont déroulées dans les wilayas de Tamanrasset, Adrar et El-Oued.

L. B./APS

Tizi-Ouzou

La 8^e édition de la fête de l'olivier de Maatkas du 21 au 24 mars courant

La 8^e édition de la fête de l'olivier de Maatkas (25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou), se tiendra du 21 au 24 mars au village Ath Zaim, ont annoncé les organisateurs. Cette nouvelle édition, placée sous le thème : «La qualité de l'huile d'olive, entre conception scientifique et la vision socioculturelle en Kabylie», est co-organisée par le comité de village d'Ath Zaim, l'association culturelle «Tigdidit N'Ath Zaim», et l'Assemblée populaire communale (APC) de Maatkas. Elle verra la participation d'oléiculteurs et d'oléifacteurs de Tizi-Ouzou et des wilayas limitrophes, pour animer une exposition-vente d'huile

d'olives et de l'olive de table et autres produits dérivés de ce fruit emblématique de la Kabylie, selon le programme diffusé par les organisateurs. Cette fête sera l'occasion de revenir et d'insister sur le processus de production d'une huile d'olive de qualité qui soit vierge ou extra vierge bénéfique pour le consommateur et qu'on pourrait exporter. A ce titre il est prévu des démonstrations sur la taille, le greffage et l'extraction d'huile d'olive, une opération de plantation d'oliviers ainsi que des conférences débats sur l'oléiculture (enjeu et défis, perspectives, qualité de l'huile d'olive). Un atelier d'analyse organolep-

tique d'huiles sera également au programme. Les organisateurs de cette manifestation ont également annoncé des démonstrations de fabrication de savon artisanal à base d'huile d'olive déclassée, une exposition de plats traditionnels de la région, de sous produits de l'olive, de livres et d'objet de l'artisanat traditionnel (bijoux, poterie, vannerie, robes kabyles), et une animation culturelle (théâtre, chant, films documentaire et récitals poétiques). «Le programme de cette fête place la production d'une huile d'olive extra-vierge aux normes internationales au cœur des festivités», ont-ils insisté. **Hocine A.**

Oran / Secteur de la pêche

Formation de formateurs assimilés sur les nouvelles techniques de gestion

Une session de formation des formateurs assimilés sur les nouvelles techniques de gestion dans le secteur de la pêche sera entamée dimanche prochain à l'Institut de technologie de la pêche et l'aquaculture d'Oran (ITPA). Une vingtaine de candidats, issus d'une douzaine d'établissements de formation et des chambres de la pêche et de l'aquaculture des wilayas d'Oran, d'Aïn Témouchent, de Tlemcen, de Mostaganem, Relizane, Béchar, Chlef et de

Sidi Bel-Abbes sont concernés par cette formation des formateurs assimilés sur les nouvelles techniques de gestion dans le secteur de la pêche, a indiqué le directeur de l'ITPA d'Oran, Kouicem Lahouari, signalant que cette formation qui entre dans le cadre du programme européen DIVECO 2 en collaboration avec la direction générale de la pêche et agriculture, sera assurée par des experts algériens et français. Ce programme de formation au profit

des employés des structures du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche de la région ouest, échelonné sur 4 mois, prévoit l'enseignement de 6 modules, chacun comprenant plusieurs thèmes allant du secrétariat, l'informatique, la comptabilité, la sécurité, l'accueil, l'accompagnement des projets, la gestion des ressources humaines et la gestion des stocks, a-t-il ajouté. Ce programme de formation des formateurs se veut un outil d'aide

au développement des méthodes de travail dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et contribue à l'enrichissement des connaissances sur les nouvelles techniques de gestion, a-t-il estimé, rappelant que le programme d'appui à la diversification de l'économie DIVECO 2 financé par l'UE vise à améliorer les performances de l'économie nationale dans le secteur de la pêche et l'aquaculture.

T.K.



Sahara occidental / Participation d'organisations à des concertations

Une délégation de la société civile dément les allégations de la Commission européenne

■ Une délégation de la société civile sahraouie a démenti, lors de rencontres qu'elle a eues au cours de cette semaine à Bruxelles avec des parlementaires européens et représentations permanentes des pays membres de l'Union européenne (UE), des organisations de défense des droits de l'homme ainsi qu'avec le mouvement belge de solidarité avec le peuple sahraoui, les allégations de la Commission européenne (CE) sur la participation d'organisations civiles représentant le peuple du Sahara occidental dans les concertations qu'elle mène et qui visent à contourner les arrêts de la justice européenne.

Par Sara H.

La délégation de la société civile sahraouie qui a achevé sa visite, vendredi à Bruxelles, a rencontré l'eurodéputée Patricia Lalonde, membre de la commission du commerce international (INTA) au Parlement européen, également conseiller politique de l'eurodéputé Antonio Panzeri, ainsi que le conseiller politique du Groupe de la Gauche verte nordique. Ladite délégation a abordé avec ses interlocuteurs, le dernier arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et son importance pour le peuple et la société civile sahraouis. La même délégation sahraouie a asséné des critiques acerbes aux concertations menées par la CE et qui visent à contourner les dispositions de la justice européenne, démentant les allégations de ladite commission lors de la réunion de l'INTA, le 20 février dernier au Parlement européen, lors de laquelle la délégation a indiqué qu'aucune organisation civile représentant le peuple du Sahara occidental n'avait participé à ces rencontres suspectes. Le Coordonnateur de l'association sahraouie de défense des droits de l'Homme «El-Ghad», El Kori Babit, a précisé lors des rencontres qu'il a eues avec les eurodéputés, membres du Groupe socialiste démocrate, Koster Ditmar, Patricia Toya, Elie Chlein et Elina Balithianos que la société civile sahraouie a rejeté l'idée de concertation avec la CE, car ce processus n'avait pas été accompli avec les représentants réels du peuple sahraoui, affirmant que le peuple sahraoui et son représentant légitime, qu'est le Front Polisario, sont ouverts au dialogue, à condition qu'il soit mené dans un cadre qui respecte les droits du peuple sahraoui. La délégation sahraouie a également informé ses interlocuteurs de l'aggravation de la situation des droits de l'Homme dans les régions sahraouies occupées,



dénonçant la réticence de la communauté internationale vis-à-vis de l'élargissement des prérogatives de la Minurso pour inclure la surveillance des droits de l'Homme. La délégation a également eu des rencontres avec le Conseiller politique de la Gauche unie espagnole au Parlement européen et a été reçue au siège du Comité belge de solidarité avec le peuple sahraoui à Bruxelles, avant d'achever sa visite par une rencontre avec le Comité international contre la torture et le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (EuroMed). La délégation sahraouie, constituée de l'association de défense des droits de l'Homme dans les zones sahraouies «El-Ghad» qui

est représentée par le coordonnateur, El Kori Babit et son conseiller juridique, Hafdhalla Talbi, avaient publié il y a quelques jours un communiqué de presse, dans lequel ils boycottent ces réunions de concertation menées par le services des relations extérieures relevant de la CE autour de l'amendement de l'accord agricole UE-Maroc.

Pas d'intérêts euro-marocains au démantement du droit du peuple sahraoui

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), Fatma El Mehdi, a affirmé que «les intérêts

euro-marocains ne sauraient primer sur le droit du peuple sahraoui», en allusion à l'accord de pêche signé entre l'UE et le Maroc incluant les eaux territoriales du Sahara occidental qualifié d'«illégal» par la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue). Dans son allocution à l'ouverture d'une exposition sur l'expérience de la femme sahraouie à la Faculté des sciences sociales à Ljubljana, capitale de Slovénie sous le slogan «Le quotidien de la femme sahraouie», la SG de l'UNFS a appelé à faire pression sur les gouvernements européens pour les amener à se conformer à la légalité internationale, faisant allusion à l'arrêt de la Cjue qui a conclu que l'accord de pêche UE-Maroc «ne peut

être applicable ni sur le territoire du Sahara occidental ni aux eaux territoriales sahraouies». Lors de sa visite entamée jeudi en Slovénie, la SG de l'UNFS a présenté devant les médias et défenseurs slovènes des droits de l'Homme un exposé sur les derniers développements de la question sahraouie, la situation des réfugiés sahraouis et le vécu des Sahraouis dans les régions occupées par le Maroc, et ce dans le cadre d'un débat sur les femmes qui vivent dans les régions de conflit ou post-conflit, a indiqué vendredi un communiqué de l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans le cadre de cette visite, M^{me} Fatma El Mehdi a été reçue au siège du Parlement slovène par les représentantes du club féminin regroupant les différentes formations politiques en Slovénie où elle a présenté un exposé sur les défis que relève la femme sahraouie dans les camps des réfugiés et les régions occupées du Sahara occidental ainsi que les derniers développements de la question sahraouie, selon la même source. La SG de l'UNFS a également présenté une communication à la Faculté des lettres sur l'expérience de la femme sahraouie et sa contribution à l'édification de l'Etat sahraoui et les violations des droits de l'Homme dans la partie occupée du Sahara occidental. S. H./APS

Tunisie

Les Municipales sans encre indélébile vu son coût

L'Instance supérieure indépendante des Elections (ISIE) a annoncé ne pas recourir, lors des prochaines élections municipales, à l'usage de l'encre indélébile comme c'était le cas lors des différentes élections ayant eu lieu après la révolution en Tunisie. Mais pour l'ISIE, cette mesure n'affectera en aucun cas la crédibilité de ces élections.

Farouk Bouaskar, membre de l'Instance, a en effet catégoriquement démenti que l'annulation de l'encre électorale indélébile puisse conduire à fausser les résultats des élections municipales ou être interprété

comme un renoncement de l'ISIE des principes de transparence et d'intégrité du scrutin. «La décision de l'Instance d'annuler l'usage de l'encre indélébile est due à son coût élevé et tous les régimes démocratiques ont renoncé à l'utiliser dans les élections, étant considéré comme un outil périlleux», a-t-il expliqué à l'agence TAP. A cet égard, le membre a tenu à préciser que «le seul document identifiant l'électeur dans les élections municipales est la carte d'identité nationale, d'autant que le scrutin municipal est une élection de proximité et de ce fait la signature ne peut pas présenter de risque

pour le scrutin car l'électeur est inscrit dans une seule circonscription». Il faut rappeler que la présidente de l'association tunisienne pour l'intégrité et les élections démocratiques (Atid), Leila Chraïbi, s'est montrée préoccupée par cette décision, estimant que l'annulation de l'usage de l'encre indélébile «peut ouvrir la voie au double vote». L'encre indélébile est un marqueur semi-permanent résistant au frottement et à l'eau et peut durer pendant plusieurs jours, il est utilisé lors des élections pour éviter le double vote.

Amel N./Agences

Libye

Trois blessés dans un attentat dans l'est

Trois personnes, dont deux Soudanais, ont été blessées vendredi dans un attentat-suicide dans l'est de la Libye, a indiqué à la presse une source au sein des forces du maréchal Khalifa Haftar, loyales aux autorités de l'est du pays. La Libye est déchirée par des luttes de pou-

voir et minée par une insécurité chronique depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Elle est dirigée par deux autorités rivales. A Tripoli, le Gouvernement d'union nationale (GNA) soutenu par la communauté internationale et un cabinet parallèle installé dans

l'est du pays et soutenu par le maréchal Khalifa Haftar à la tête de l'autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL). «Un soldat (de l'ANL) et deux civils soudanais ont été blessés dans l'attaque qui a eu lieu à un barrage de sécurité à 60 km au sud de la ville d'Ajdabiya (840 km à l'est de

Tripoli)», une région contrôlée par les forces du maréchal Haftar, selon une source militaire qui a préféré garder l'anonymat. Selon cette source, un véhicule s'est lancé à toute vitesse contre le barrage avant d'exploser, blessant les trois personnes et causant des dégâts au bâtiment

mitoyen et aux véhicules. Aucun groupe n'a encore revendiqué l'attaque dans laquelle le kamikaze a péri. Le 21 février, trois membres des forces loyales au maréchal Haftar ont été tués dans un attentat à la voiture piégée dans la région de Waddan (centre). R. M.



Corée du Nord

Trump et Kim vont se voir, «seulement si Pyongyang tient ses promesses»

■ Washington et Pékin ont conditionné vendredi la tenue du sommet historique entre Donald Trump et Kim Jong Un à la réalisation de la promesse faite par la Corée du Nord : œuvrer à une «denucléarisation» complète de la péninsule coréenne et mettre fin aux tests nucléaires et balistiques.

Par Rosa C.

Dans la soirée, le président américain a fait savoir sur Twitter qu'«un accord avec la Corée du Nord est vraiment en préparation et ce sera, s'il est conclu, un très bon (accord) pour le monde. Date et lieu restent à déterminer». Le président chinois Xi Jinping et son homologue américain «se sont engagés à maintenir la pression et les sanctions jusqu'à ce que la Corée du Nord prenne des décisions vers une denucléarisation complète, vérifiable et irréversible», a expliqué un peu plus tôt la Maison-Blanche dans son compte-rendu de l'échange téléphonique entre les deux dirigeants. Etablie par l'administration Trump à coup de très sévères sanctions économiques, la stratégie d'isolement de la Corée du Nord «fonctionne», avait déclaré plus tôt dans la journée le vice-



président américain. Mike Pence a martelé que ces sanctions seraient maintenues «jusqu'à ce que la Corée du Nord prenne des

mesures concrètes, permanentes et vérifiables pour mettre fin à son programme nucléaire». La rapidité avec laquelle M. Trump a accepté l'offre du dirigeant nord-coréen, faite jeudi par l'intermédiaire d'un haut responsable sud-coréen qui venait de rencontrer Kim Jong Un, a pris de court jusqu'au chef de sa diplomatie Rex Tillerson, en déplacement en Afrique. «Maintenant, il faut s'accorder sur le timing de leur première rencontre et cela prendra des semaines avant que tout soit réglé», a précisé M. Tillerson à Djibouti. Aucun détail n'a filtré sur ce qui serait le premier sommet entre un président américain en exercice et un dirigeant de la Corée du Nord, menée d'une

main de fer par la dynastie Kim depuis l'arrêt des hostilités sur la péninsule en 1953. La rencontre devrait avoir lieu «d'ici mai», selon Chung Eui-yong, conseiller national sud-coréen à la Sécurité. Le lieu et les modalités restent à déterminer. Les émissaires sud-coréens ont également remis au président Trump un «message particulier» de la part de Kim Jong Un, a rapporté en soirée l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, sans fournir de détails sur son contenu. L'annonce spectaculaire d'un sommet – quand les deux dirigeants comparaient encore récemment la taille de leurs «boutons nucléaires» – a été saluée avec prudence de l'Union européenne à la Chine. Seul allié de poids de Pyongyang mais tenu à la marge de cette annonce historique, Xi Jinping a salué des «intentions positives». Le président chinois a appelé les deux parties à s'abstenir «de toute action» pouvant «troubler la détente actuelle», selon l'agence Chine nouvelle. Moscou a évoqué «un pas dans la bonne direction» tandis que Bruxelles et voit «un développement positif», la chancelière allemande Angela Merkel parlant d'«une lueur d'espoir». Le président français Emmanuel Macron s'est également entretenu avec son homologue américain, plaidant, par téléphone, pour un «dialogue exigeant».

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a souhaité que cette annonce

débouche sur des «progrès concrets» dans le dossier nucléaire et sur une possible reprise de ses inspections en Corée du Nord.

Vivant sous la menace directe de la puissance de frappe de Pyongyang, le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a nuancé en soulignant qu'il n'y avait «pas de changement de politique» et a expliqué attendre «des mesures concrètes vers une denucléarisation». Certains experts veulent voir dans cette hâte à donner une stature internationale à Kim Jong Un, de la naïveté ou de l'inexpérience de la part du président américain. Pour Jeffrey Lewis, de l'Institut Middlebury des études stratégiques, «Kim n'invite pas Trump pour lui livrer les armes nord-coréennes. Il invite Trump pour prouver que ses investissements dans des capacités nucléaires et balistiques ont obligé les Etats-Unis à le traiter d'égal à égal». Toutefois, l'émissaire sud-coréen a précisé jeudi lors de son allocution extraordinaire que Kim Jong Un s'était bien engagé à œuvrer à la «denucléarisation» de la péninsule coréenne et a promis de s'abstenir «de tout nouveau test nucléaire ou de missile» pendant d'éventuelles négociations. La diplomatie mondiale cherche à obtenir ces deux concessions depuis près de 30 ans, parfois même dupée par le régime de Pyongyang qui est entré dans le club nucléaire en octobre 2006. R. C.



Points chauds

Désintéressé

Par Fouzia Mahmoudi

Alors qu'il est en pleine campagne présidentielle Vladimir Poutine s'est laissé aller à commenter sur les accusations d'ingérence russes dans l'élection présidentielle américaine. Le président a en effet assuré qu'il se «moquait éperdument» si des ressortissants russes se sont immiscés dans le scrutin présidentiel américain de 2016, insistant sur le fait qu'il n'y avait aucun lien avec le Kremlin, dans une interview publiée vendredi. «Pourquoi avez-vous décidé que les autorités russes, y compris moi-même, ont donné la permission de faire cela ?», s'est interrogé Poutine dans une interview accordée à la chaîne de télévision NBC, durant laquelle il a souvent adopté une attitude combative. Le procureur spécial Robert Mueller mène une enquête à grande échelle afin de déterminer si le président Donald Trump a bénéficié de l'aide de Moscou durant la campagne électorale. Le mois dernier Mueller a inculpé 13 ressortissants russes, dont un proche de Poutine, et trois compagnies russes pour avoir épaulé la campagne de Trump, en calomniant sa rivale démocrate Hillary Clinton et en s'immiscant dans le processus électoral. «S'ils sont Russes, et alors ?», a dit Poutine quant à ces allégations. «Il y a 146 millions de Russes. Et alors ? (...) Cela m'est égal. Je m'en moque éperdument (...) Ils ne représentent pas les intérêts de l'Etat russe». La campagne de déstabilisation russe, financée à coups de millions de dollars, aurait en effet débuté dès 2014, selon l'acte d'accusation. Ce document dressé par le procureur Mueller a 37 pages, mais Vladimir Poutine a affirmé qu'il n'avait pas vu pour l'instant de preuve démontrant que l'ingérence présumée avait violé la loi américaine. «Est-ce nous qui avons imposé des sanctions contre les Etats-Unis ? Les Etats-Unis nous ont imposés des sanctions», a-t-il poursuivi. «Nous en Russie, on ne peut juger personne tant qu'elle n'a pas violé la loi russe (...) Au moins, envoyez-nous un bout de papier (...) Donnez-nous un document. Donnez-nous une demande officielle. Et nous allons y jeter un coup d'œil». Les principaux services de renseignement américains avaient déjà dénoncé l'ingérence russe dans la campagne électorale, mais Donald Trump a constamment rejeté toute collusion avec Moscou. «Quelqu'un peut-il croire que la Russie, à des milliers de kilomètres de distance (...) a influencé le résultat de l'élection ? A vous, cela ne vous semble pas ridicule ?», a demandé le chef de l'Etat russe. «Ce n'est pas notre but de s'immiscer. Nous ne voyons pas quel objectif nous aurions pu atteindre en s'immiscant. Il n'y a pas de but», a-t-il martelé. Les chefs des renseignements américains ont indiqué le mois dernier que les tentatives russes d'ingérence dans la politique américaine se poursuivaient et affirmé qu'elles représentaient une menace pour les élections parlementaires cruciales de novembre. Mais que ces ingérences soient réelles ou non, l'on se demande quelle peut être leur portée alors que ce sont les électeurs américains qui ont le dernier mot dans ses scrutins. F. M.

Colombie

Premières législatives avec la Farc sans armes

Pour la première fois en plus d'un demi-siècle de conflit armé, la Colombie renouvelle son Parlement aujourd'hui sans la menace des ex-rebelles Farc, dont certains sont candidats, et à la faveur d'un cessez-le-feu temporaire de l'ELN, dernière guérilla du pays. Les Farc sont désormais un parti. Avec l'accord de paix historique de 2016, la plus puissante guérilla d'Amérique a quitté la jungle pour l'arène politique. Et bien que des pourparlers engagés avec l'Armée de libération nationale (ELN) soient au point mort, cette rébellion, apparue aussi en 1964, a annoncé une trêve unilatérale à l'occasion du scrutin. Le gouvernement du président Juan Manuel Santos tente d'obtenir avec cette guérilla un pacte similaire à celui avec les ex-Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), devenues le parti de la Force alternative révolutionnaire commune, sous le même acronyme. Dans un pays où l'abstention avoisine les 60%, ces législatives sont déterminantes pour la paix et pour la survie de la gauche. Elles pourraient

être l'antichambre du retour de la droite dure, qui agite le spectre de la crise vénézuélienne et du «castro-chavisme», en promettant de modifier l'accord de paix. L'ex-guérilla doit encore avouer ses crimes et dédommager ses victimes. L'accord de paix établit un système de justice spécial qui devrait être opérationnel cette année et garantit à la Farc dix des 280 sièges du prochain Parlement, cinq dans chaque chambre. Mais les ex-guérilleros doivent quand même se présenter aujourd'hui. Aucun sondage ne les crédite d'un vote suffisant pour amplifier cette représentation. «Ils ne vont sûrement pas obtenir les suffrages qu'ils espèrent, mais ce qui est en jeu pour la Farc c'est (...) la possibilité d'évaluer son soutien dans la perspective de son véritable intérêt politique: les élections» des maires et des gouverneurs de 2020, a déclaré à l'AFP Carlos Arias Orjuela, politologue de l'université Externado. La Farc a en outre cédé du terrain en se retirant jeudi de la campagne pour la présidentielle des 27 mai et 17 juin, son chef et candidat

Rodrigo Londoño, alias «Timochenko», ayant dû subir un pontage coronarien suite à un infarctus. Avec les législatives, s'engage vraiment la campagne pour la présidentielle. Par leur vote, les Colombiens vont définir les candidats des futures coalitions. L'ancien maire de Bogota et ex-guérillero du M-19 dissout, Gustavo Petro, est quasiment assuré de son triomphe à gauche, tandis qu'Ivan Duque part favori de la droite, sous le patronage du sénateur et ex-président Alvaro Uribe. Tous deux sont en tête des sondages pour le 27 mai. Alvaro Uribe s'annonce toutefois comme le grand vainqueur: non seulement il devrait conserver son siège parlementaire, mais il pourrait aussi devenir le leader de la majorité au Congrès et propulser Ivan Duque. Si Gustavo Petro «va clairement l'emporter» aujourd'hui en vue de la présidentielle, son parti «ne gagnera que trois ou quatre sénateurs», a déclaré à l'AFP Juan David Cardenas, expert en communication politique de l'université de la Sabana.



Dans un concert à Alger

Lamia Ait Amara célèbre ses «Origines»

■ «Mes origines», une fusion musicale inédite des genres andalou et kabyle visant la mise en valeur du patrimoine culturel algérien, a été présentée, vendredi à Alger, par la chanteuse Lamia Ait Amara, devant un public nombreux.

Par Ghania T.

Accueilli durant une heure et demie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle «traduit la fierté» de l'artiste d'appartenir à l'Algérie, pays riche par sa pluriculturalité», a lancé Lamia Ait Amara au public, dès l'entame de sa prestation, déroulée en une vingtaine de chansons.

Soutenue par huit musiciens virtuoses, la chanteuse à la voix suave a interprété quelques chansons célèbres du répertoire andalou, alternées avec d'autres pièces reprises, écrites et composées par de grands noms de la chanson algérienne, à l'instar de Slimane Azem (1918-1983), Chérif Kheddad (1927-2012), Matoub Lounès (1956-1998), Akli Yahiaten, Idir, ou encore Mohammed Lamari.

Faisant son entrée par le fond de la salle, au milieu du public, Lamia Ait Amara a donné le ton à son spectacle avec «Algérie, mon beau pays» de Slimane Azem, une complainte sans rythme pleine de nostalgie et d'émotions, chantée uniquement sur un fond harmonique, invitant l'assistance à méditer la beauté et l'amour de l'Algérie.

Élégante dans sa tenue verte à la mode, Lamia Ait Amara a ensuite embarqué l'assistance dans une



PH > D.R.

randonnée onirique, interprétant entre autres grands titres de la chanson andalouse, «Ladda li chourbou el aâchiya», «Ya el werchane», «Harrantou bik nouââs-

si» et «Aâchiyatoun», suivis de courts programmes dans les modes «Sika», «Djarka» et «Sehli». Dans des atmosphères de convivialité, la chanteuse a

beaucoup échangé avec le public qui a interagi avec elle, reprenant ses refrains dans la délectation, avant de lui lancer une salve d'applaudissements et

de youyou nourris. Parmi les chansons algériennes d'expression kabyle brillamment reprises par l'artiste en alternance avec les pièces andalouses, «El Dzair inch'Allah atehlou» de Chérif Kheddad, «Jahegh vezzaf da méziane» de Akli Yahiaten, «Ch'figh» d'Idir et «Yetssegikh wuliw» de Lounès Matoub. S'excusant auprès de son public de ne pouvoir interpréter quelques titres de Lounès Ait Menguellet qu'elle a pourtant programmés, faute de présence d'«idebbalen» (troupe folklorique kabyle) qu'elle avait conviée pour l'accompagner, Lamia Ait Amara a conclu son spectacle avec «Djazairia» de Mohamed Lamari suivi d'un «Achwiq» (chant féminin berbère libre). Les huit musiciens, parmi lesquels le nayati Mokhtar Choumane, le guitariste Arslène, le contrebassiste Najib Guemmour, le percussionniste Sofiane Frendi et le clarinetiste Younès Guemmat, ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, à travers un accompagnement libre, basé sur des arrangements ouverts sur la musique méditerranéenne.

À travers la chanson andalouse et kabyle, d'où elle «puise son algérianité», Lamia Ait Amara a voulu apporter un «témoignage», a-t-elle déclaré, sur la «richesse du patrimoine musical algérien».

Lamia Ait Amara avait fait ses classes à l'association «Anadil El Djazair» (les Rossignols d'Alger), où elle s'est exercée sur différents instruments avant de se démarquer par sa voix et devenir la soliste principale de l'association El Inchirah, dirigée alors, par le maître Smaïl Hini.

Investie depuis 2014 dans une carrière solo, Lamia Ait Amara a sorti «Cham's», son unique album jusqu'à présent. Organisé en collaboration avec le TNA, sous l'égide du ministère de la Culture, le concert «Mes origines» de Lamia Ait Amara «attend d'être programmé dans d'autres villes d'Algérie», a confié la chanteuse.

G. T./APS

Peinture

«Les lumières de l'émotion», nouvelle exposition de Orza Tanem

Une exposition célébrant la lumière et les couleurs chatoyantes dans un travail revisitant en partie la peinture orientaliste à travers des œuvres impressionnistes a été inaugurée, vendredi à Alger, par l'artiste peintre Orza Tanem.

Intitulée «Les lumières de l'émotion», cette exposition rassemblant une quarantaine de toiles de la plasticienne a été organisée par la galerie d'art «El Yasmine». Sans chercher à reproduire fidèlement les paysages et les tranches de vie, Orza Tanem propose une série de tableaux dédiés aux porte du Sahara à travers des œuvres comme «L'harmonie du rythme» ou «Manifestation»,

suggérant la fantasia et les fêtes populaires avec une palette de couleurs chaudes et chatoyantes sur des fonds ocres. Plusieurs autres toiles, comme «Le cavalier», «Au galop» ou encore «L'esclavage», évoquent des scènes familiales de l'univers de la peinture orientaliste avec beaucoup moins de réalisme dans la reproduction des formes et dans le détail des lieux, la plasticienne favorise les couleurs et les mouvements amples au détriment des visages.

Son grand travail sur les couleurs se décline également «Emeraude», une œuvre qui explore le vert à l'infini pour traduire une ambiance empreinte de sérénité avec une

forme humaine à peine suggérée. Cette même ambiance de sérénité, le visiteur la retrouve dans «Divine» ou «Femme dissimulée», des toiles où le haïk se transforme en source de lumière. Installée en France depuis plusieurs années, Orza Tanem avait fait parler d'elle au Salon international de Bourges (France) où elle avait décroché une médaille d'or qui sera suivie d'une dizaine d'autres distinctions en France. L'artiste enseigne plusieurs disciplines artistiques dans une école d'art française. L'exposition «Les lumières de l'émotion» se poursuit jusqu'au 25 mars à la galerie «El Yasmine».

Adel H.

IMA de Paris

Vernissage de l'exposition «Pour un musée en Palestine»

L'exposition «Pour un musée en Palestine» a été inaugurée vendredi à l'Institut du monde arabe (IMA) de Paris, une année après celle d'une sélection d'œuvres de la collection de solidarité du futur Musée d'art moderne et contemporain de Palestine. Le vernissage s'est déroulé en présence du président de l'IMA, Jack Lang, et de l'ambassadeur de la Palestine auprès de l'Unesco, Elias Sanbar, qui avaient signé tous les deux, le 16 octobre 2015, un partenariat pour œuvrer à la création en Palestine d'un Musée d'art moderne et contemporain. Inspiré par le «Musée de l'exil»

créé dans les années 1980 par des artistes internationaux pour dénoncer l'apartheid en Afrique du Sud, le musée porté par l'IMA se veut celui pour la Palestine parce qu'il renferme une collection solidaire constituée de dons qui atteint actuellement 340 pièces, répertoriés et conservés pour le moment par l'IMA. La collection est gérée par l'Association d'art moderne et contemporain en Palestine, en attendant, comme l'a expliqué l'ambassadeur palestinien, de transférer le musée à Al-Qods, capitale de la Palestine. «Nous travaillons dans des conditions très difficiles. Pour le site où sera érigé le musée,

nous sommes dans la phase de repérage de l'assiette et nous avons besoins entre 3 000 et 5 000 m²», a précisé Elias Sanbar à la presse, indiquant que le projet «avance pas à pas», malgré sa vulnérabilité. Les premiers contacts avec de grands architectes ont été noués, a-t-il indiqué, pour envisager les modalités de leurs contributions, soulignant que les premières réponses sont «positives et encourageantes». Toutefois, a-t-il fait savoir, la collection s'enrichit de jour en jour de dons importants collectés par l'association, tout en affirmant que des Israéliens ont émis le vœu de par-

ticiper à ce projet d'envergure. Pour sa part, Jack Lang a exprimé la fierté de l'IMA d'accueillir cette exposition, intitulée «Nous aussi, nous aimons l'art», en attendant de regagner la Palestine. La cheville ouvrière de cette exposition, inspirée par un poème de Mahmoud Darwish «Nous aussi, nous aimons la vie», est Ernest Pignon, un artiste plasticien qui avait joué un rôle important dans la campagne «Artistes du monde» contre l'apartheid. La collection du futur Musée d'art moderne et contemporain fera l'objet d'expositions itinérantes en Europe et dans le monde, et une partie des

recettes sera versée à l'Association d'art moderne et contemporain de la Palestine. La première édition de cette exposition, qui s'est déroulée en février 2017, avait accueilli 6 000 visiteurs, rappelle-t-on. Dans l'édition 2018 ouverte au public du 10 mars au 13 mai à l'IMA, seulement 20% de la collection du musée sont exposés, dont notamment l'œuvre de l'artiste égyptien Hamed Abdalla (Al-Thawra/Révolution, 1968), Louis Cane (Nativité, 2008), Anne-Marie Filiaire-Kalandia, (Palestine, 2004) et Robert Lapoujade (La Foule).

Racim C.



Judo/Grand Prix 2018 d'Agadir (Maroc)
Trois judokas algériens sortis

TROIS DES six judokas algériens engagés dans le Grand Prix d'Agadir ont été éliminés vendredi, au premier jour de ce tournoi international organisé du 9 au 11 mars, au moment où Amina Belkadi a déclaré forfait dès le premier tour, pour cause de blessure. Deux-cent-quarante et un judokas (139 messieurs et 102 dames), représentant 38 pays, participent à cette compétition, dont six Algériens, en l'occurrence : Wali Ezzine (-66 kg), Mourad Abdelkrim Ladj (-66 kg), Billel Belhimer (-100 kg) et Nadjib Temmar (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Meriem Moussa (-52 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames. Ladj a été le premier à concourir et a été éliminé dès son entrée en lice, après sa défaite contre le Marocain Imad Bassou. Une défaite par Ippon, après 2 minutes et trente secondes de

combat. Un peu plus tard, c'était au tour de Wali Ezzine de monter sur le tatami et avait commencé par remporter son premier match contre le Capverdien Wilson Teixeira, avant de s'incliner au deuxième tour, face Belge Kenneth Van Gansbeke. L'Algérien avait dominé Teixeira par Ippon, après seulement une minute et trente secondes de combat, avant de vendre chèrement sa peau face au Belge, contre lequel il avait résisté pendant quatre minutes avant de s'incliner par wazari. Chez les dames, Meriem Moussa a été exemptée du premier tour, mais elle s'est inclinée dès son premier combat, contre Gulbadam Babamuratova du Turkménistan, l'ayant emporté par Ippon après seulement deux minutes et quarante secondes de combat.

Course régionale cycliste des ligues de Blida et Ain Defla
Laâgab haut la main

LES ATHLÈTES de l'équipe nationale de cyclisme se sont distingués vendredi, au cours de la course régionale cycliste organisée conjointement par les ligues de Blida et Ain Defla de la discipline. Au cours de cette compétition commencée à Blida et achevée à Ain Lechiakh (50 km au sud de Ain Defla, les cyclistes de l'équipe nationale, aussi bien en seniors qu'en juniors, ont surclassé leurs adversaires du jour, démontrant à l'occasion qu'il traversaient une période faste. En seniors, Laâgab Azzedine, sociétaire du Groupement sportif pétrolier (GSP), qui a pris part à la course sous les couleurs de l'équipe nationale, a eu le dernier mot au cours de cette compétition, devançant Benganif Hamza (L A

Blida) et Daïd Mohamed (Awfia Blida). Chez les juniors, Benganif Seddik a confirmé sa bonne santé de ces derniers temps puisqu'après avoir remporté la 3^e édition du grand prix de Ain Defla organisée récemment, le sociétaire du GSP et qui, à l'occasion, courrait sous les couleurs nationales, a récidivé ce vendredi en montant sur la plus haute marche du podium. Partis des abords de l'université Saâd-Dahlab de Blida, les cyclistes ont traversé les villes de Boufarik, Oued El Alleug, Mouzaïa, El Affroun, Boumedfaâ, Djendel, avant de franchir la ligne d'arrivée à Ain Lechiakh, soit une distance de quelque 100 km.

Ligue 2 Mobilis (22^e journée)

Le MOB, la JSMB et l'ASAM, co-leaders

Les deux clubs de Béjaïa, le MOB et la JSMB, ont rejoint l'AS Ain M'lila en tête du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, après leurs victoires respectives contre le WA Tlemcen (3-1) et la JSM Skikda (1-0), en matchs disputés vendredi pour le compte de la 22^e journée, ayant vu l'ASM Oran prendre le dessus dans le derby de l'Ouest face au RC Relizane (2-1). Profitant du faux pas de l'ASAM, tenue en échec (2-2) chez le CA Batna, les deux représentants de Yemma Gouraya se sont hissés sur la plus haute marche du classement, avec une mention spéciale pour la JSMB, qui contrairement au voisin Mobiste est allée chercher sa victoire à l'extérieur, face à un adversaire réputé pour être intraitable chez lui. Décidés à l'emporter pour accroître leurs chances d'accession, les Crabes ont démarré le match sur les chapeaux de roues et réussi à ouvrir

le score dès la 17^e minute par Hicham-Chérif, avant que Belkacemi ne double la mise, en transformant un penalty à la 58^e. Le MOB s'est donné quelques frayeurs en concédant un but devant Benbelaid (63'), mais, à quelques minutes du coup de sifflet final, l'homme providentiel Belkacemi a réussi à chasser le doute en ajoutant un troisième but, son deuxième dans ce match. La JSMB a été tout aussi performante au cours de cette 22^e journée et son mérite est d'autant plus grand qu'elle est allée chercher sa victoire chez la JSMS (4'), grâce notamment à son buteur-maison Bensaha, ayant trouvé le chemin des filets à la 44^e minute. De précieuses victoires, qui placent les deux formations béjaouies sur un pied d'égalité avec le leader, l'AS Ain M'lila, qui s'est fait rejoindre au score (2-2), alors qu'elle avait commencé par mener (2-0) chez la lanterne rouge, le CA Batna. Ce sont en effet Sahbi (53') et Semani (78') qui avaient commencé par donner une confortable avance aux Rouge et Noir, mais bien que réduits à dix, après l'expulsion de l'attaquant Housssem Bouharbit, les Batnéens ont réussi à arracher l'égalisation en toute fin de rencontre, grâce à Mebarki (80')

Avec leur défaite face à l'USMH
Les Canaris sombrent et se compliquent la tâche

■ La JS Kabylie est dans une situation très difficile avec cette énième défaite enregistrée cette fois-ci à Alger, au stade du 1^{er}-Novembre d'El Harrach face à l'USMH, pour le compte du match avancé de la 22^e journée de la Ligue 1.



Par Mahfoud M.

Les Canaris ont été carrément étouffés par les Harrachis qui, mués par l'instinct de survie, se sont donnés à fond pour tenter de sortir de cette situation difficile et se sont lancés dans des offensives rapides. Les efforts de l'USMH ont été récompensés dès la huitième minute de jeu par une ouverture du score signée Bougueroua. Les assauts des Jaune et Noir se sont alors multipliés, mais de manière stérile, jusqu'à la 76^e où le vétéran Hadj Bouguèche a réussi à dou-

bler la mise, assurant ainsi la victoire des siens (2-0). Grâce à cette précieuse victoire, l'USMH porte son capital à 21 points, ce qui la ramène à seulement une longueur de son adversaire du jour, la JSK, premier club non reléguable en compagnie de l'US Birkra avec 22 unités. C'est un véritable camouflet, par contre, pour la formation kabyle qui se trouve dans une situation très difficile, sachant qu'elle est tout proche du purgatoire avec cette défaite. Il faut dire que beaucoup d'éléments ont contribué à cette défaite des Canaris, surtout avec ce qui s'est passé durant toute la

semaine et cette affaire de la programmation du match de Coupe d'Algérie face à l'USM Blida et le refus de la direction de jouer au stade 5-Juillet en raison de la non homologation du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. Les Vert et Jaune ont également mal géré la question de l'entraîneur, étant donné que le nouveau coach, Youcef Bouzidi, n'a pas obtenu sa licence de la LFP pour s'asseoir sur le banc kabyle, puisque la direction n'a pas procédé à la résiliation du contrat de l'ancien coach, Saâdi.

M. M.

Résultats et classement:

MCS-CRBAF	1-0
ASMO -RCR	2-1
MOB-WAT	3-1
MCEE-GCM	2-1
ABS - CABBA	2-0
JSMS-JSMB	0-1
CAB- ASAM	2-2
ASO- RCK	2-1

maintien, en dominant le GC Mascara (2-1), grâce notamment à Laouafi, auteur d'un doublé (24' et 58'). Côté GCM, c'est l'Eulmi Boulainceur qui a réduit le score à la 45^e minute, en marquant un but contre son camp. Les deux clubs ont terminé le match à dix, car à la 89^e minute, l'arbitre de la rencontre a été contraint d'expulser Hamadache, côté MCEE, et Daiekh, côté GCM. Grâce à cette importante victoire, le MCEE se hisse à la 11^e place du classement général, qu'il partage avec le RC Kouba, battu de son côté (2-1) chez l'ASO Chlef. Les Rouge et Blanc ont dominé les Koubéens,

grâce à Boudina (12') et Benhamla (22'), avant de voir Griche réduire la marque pour les visiteurs à la 24'. L'ASO remonte ainsi à la 6^e place avec 36 points, soit à deux longueurs du CA Bordj Bou-Arréridj, battu (2-0) chez l'Amel Boussaâda. C'est Baâli qui avait ouvert le score pour l'ABS (8'), avant que Meddahi ne double la mise, en transformant un penalty à la 40'. Un précieux succès qui éloigne l'ABS de la zone rouge, car désormais 10e avec 27 points, au moment où le CABBA reste scotché à la 4^e place, qu'il partage avec la JSMS, avec 38 cha-

Pts	J
1). AS Ain M'lila	42
2). MO Béjaïa	42
3). JSM Béjaïa	42
4). JSM Skikda	38
5). CABB Arréridj	38
6). ASO Chlef	36
7). RC Relizane	33
8). ASM Oran	30
9). MC Saïda	30
10). Amel Boussaâda	27
11). RC Kouba	23
12). MC El Eulma	23
13). GC Mascara	22
14). WA Tlemcen	21
15). CRB Ain Fekroune	19
16). CA Batna	19

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Amizour

Tentative avortée d'inscription d'un nouveau-né sous X

UNE TENTATIVE d'inscription d'un nouveau-né sous X, sur le livret de famille d'un couple à l'hôpital d'Amizour, a été déjouée ces quelques derniers jours par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué de presse qui nous est parvenu à ce sujet. Selon la police, l'affaire a éclaté suite à des informations reçues faisant état qu'une parturiente a tenté d'inscrire son nouveau-né sur le livret de famille d'un couple sans avoir présenté une pièce d'identité. «La femme, qui était sur le point d'accoucher est arrivée à l'hôpital en compagnie de H.K, une femme et son frère, H.GH, lesquels ont prétendu que la parturiente est l'épouse de ce dernier», a-t-on ajouté. L'enquête menée par les policiers a finalement établi qu'une tierce personne, en l'occurrence H.K, propriétaire d'un salon de coiffure, s'est entendue avec la jeune femme qui était sa cliente au début de sa période de grossesse (4 mois) de faire adopter illégalement l'enfant. Elle lui avait alors proposé de l'inscrire directement sur le livret de famille de son frère et de son épouse, un couple sans enfants. Cependant, l'écart d'âge entre la femme qui a accouché et l'épouse du prétendu mari ainsi que l'absence de pièces d'identité a éveillé les soupçons des médecins gynécologues, sages-femmes et des responsables de l'établissement hospitalier qui ont décidé d'alerter la police. Les individus ont été présentés devant le parquet d'Amizour pour tentative d'inscription frauduleuse d'un nouveau-né sous X sur un livret de famille d'une autre personne, la parturiente et le supposé époux ont été placés sous mandat de dépôt alors que les deux autres accusés ont été placés sous contrôle judiciaire. H.C.

Bordj Bou Arreridj /El Anseur

Trois enfants se noient dans un puits

TROIS enfants d'une même famille ont trouvé la mort vendredi soir, noyés dans un puits, implanté dans la commune d'El Anseur (10 km sud de Bordj Bou Arreridj), a-t-on appris samedi, auprès de la Protection civile. L'équipe de plongeurs de ce corps constitué est intervenue, pour repêcher les corps sans vie de ces enfants (deux frères et leur cousin), âgés entre 8 et 10

ans de l'intérieur d'un puits de 3 mètres de profondeur, situé à la cité des 400 logements relevant de la dite commune, a précisé la même source. Les victimes de cet accident ont été acheminées par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital Lakhdar-Bouzidi, sis au chef-lieu de wilaya, a-t-on souligné de même source.

Hani S.

Presse

Décès du journaliste d'«El Watan» Mohamed Larbi

LE JOURNALISTE et un des fondateurs du quotidien «El Watan», Mohamed Larbi est décédé samedi à Alger d'un arrêt cardiaque, a-t-on appris auprès de la rédaction de ce journal. Agé de 65 ans, Mohamed Larbi avait entamé sa carrière journalistique au sein du quotidien «El Moudjahid» avant de lancer avec d'autres confrères, durant les années 90, le journal francophone «El Watan», au sein duquel il a continué d'exercer jusqu'à sa mort. Il était connu pour ses commen-

taires traitant de l'actualité internationale, notamment le dossier sahraoui et la question palestinienne. Le défunt est père de deux enfants. APS

Condoléances

Affligé par le décès de son confrère et ami Mohamed Larbi, Nadjib Stambouli présente à sa famille et à toute l'équipe d'«El Watan» ses sincères condoléances et les assure de son soutien moral en cette pénible épreuve.

Tlemcen et Béchar (MDN)

4 narcotrafiquants arrêtés

QUATRE narcotrafiquants ont été arrêtés vendredi dans des opérations menées à Tlemcen et Béchar par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 26 kg de kif traité, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale

populaire ont arrêté, le 9 mars 2018, lors d'opérations distinctes, menées à Tlemcen (2^e Région militaire) et Béchar (3^e RM), 4 narcotrafiquants et saisi 26 kilogrammes de kif traité», précise la même source. Des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Tlemcen, 4 individus en possession de 03 armes à feu et une quantité de munitions». Par ailleurs, des détachements de l'Armée nationale populaire

«ont mis en échec, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM), des tentatives de contrebande menées par 3 individus et saisi un camion, 12 tonnes de denrées alimentaires, 600 litres de carburant et des outils d'orpaillage». D'autre part, 5 immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été interceptés à Tébessa et In Salah», rapporte également le communiqué. (APS)

la malédiction de l'or noir



Louis

Djalou@hotmail.com

Théâtre régional d'Oran

Hommage à Abdelkader Alloula, immortelle icône du théâtre algérien

■ Le théâtre régional d'Oran commémorera, mercredi prochain le 24^e anniversaire de la disparition du grand dramaturge, comédien et metteur en scène, Abdelkader Alloula, assassiné le 14 mars 1994, a-t-on appris hier du directeur du TRO.

Par Younés D.

Cette journée commémorative, placée sous le slogan «Pour ne pas oublier», s'inscrit dans le travail de mémoire, dans lequel est investi le TRO toute l'année et qui vise à valoriser l'héritage culturel du 4^e art, a souligné Mourad Senouci. Le programme de cette journée débutera au Centre des enfants cancéreux de Misserghine, où l'artiste était totalement investi pendant des années, avec des animations de clowns et de marionnettes, en plus de la distribution de livres au profit des enfants hospitalisés. Au niveau du hall du théâtre, la projection de pièces théâtrales filmées de Alloula sur un écran plasma sera

lancée en début d'après-midi et se poursuivra tout au long du mois de mars, a fait savoir le même responsable. Le café littéraire «Masrah Alloula» accueillera, à la fin de l'après-midi, le peintre et écrivain Denis Martinez, qui présentera l'ouvrage collectif consacré au parcours et à l'œuvre de Abdelkader Alloula, 20 ans déjà, ainsi que sa dernière publication «A peines vécues», éditée en 2017. L'indémodable pièce de théâtre «Babor ghrak» revient sur la scène oranaise après plus de 30 ans, avec la participation des illustres figures du 4^e art, Slimane Benaïssa, Omar Guendouz et Mustapha Ayad. Ecrite et mise en scène en 1983, cette tragédie de 100 minutes raconte l'histoire de trois rescapés d'un naufrage: l'intellectuel, l'affairiste et l'ouvrier. Elle sera présentée

en début de soirée, au plus grand bonheur du public oranais. L'universitaire Mohamed Bensalah et le comédien Mohamed Haimour seront les maîtres de cérémonie, note M. Senouci, signalant que des étudiants d'art dramatique, des universitaires, des jeunes du mouvement associatif, ainsi que la famille de Abdelkader Alloula ont été conviés à cette journée commémorative. Ouverte sur inscription via les réseaux sociaux, cette journée dédiée à Alloula, est un trait d'union avec les nouvelles générations, qui auront l'occasion de découvrir Alloula l'homme, son œuvre et son parcours, à travers des témoignages de proches, d'amis et de collègues l'ayant connu et fait un bout de chemin avec lui.

Y. D./APS

Biskra

Suspicion de cas de rougeole

DES CAS de rougeole ont été suspectés vendredi soir sans la wilaya de Biskra, a-t-on appris samedi auprès du directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed Laib. Ces cas «non encore avérés» ont été enregistrés dans la circonscription administrative d'Ouled Djellal et dans la commune de

Ras El Miaad (ouest de Biskra), a indiqué le même responsable, sans donner de précisions sur le nombre exact de ces cas. Les services hospitaliers s'emploient à assurer les analyses médicales nécessaires devant confirmer ou infirmer les cas suspects, a-t-on souligné de même source.

T. G.